



# FICHE D'INSCRIPTION BADMINTON 2020/2021

Je soussigné, NOM : ..... PRÉNOM : .....

agissant en qualité de PÈRE  MÈRE  TUTEUR

ADRESSE : .....

Code Postal : ..... VILLE : .....

N° tél portable ..... N° tél domicile.....

Adresse.mail : .....

■ INSCRIT :

NOM : ..... PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../..... LIEU DE NAISSANCE .....

**À L'ACTIVITÉ BADMINTON POUR LA SAISON 2020/2021**  
**Séance le VENDREDI hors vacances scolaires**  
**de 18 h à 19 h pour les 10/12 ans**  
**de 19 h à 20 h pour les 13/17 ans**  
**au Parc des Sports 1 allée Blaise Pascal à Bischheim**

■ CERTIFIE :

- avoir souscrit à une assurance contre les risques corporels, de responsabilité civile, de défense et recours, en toutes circonstances,
- que l'enfant inscrit ci-dessus ne fait l'objet d'aucune contre-indication médicale à la pratique sportive.

■ AUTORISE

- en cas d'accident survenu pendant l'activité, la prise en charge médicale de l'enfant OUI  NON
- la Ville de Bischheim et la presse locale, à utiliser l'image de l'enfant pour la promotion des animations OUI  NON
- l'enfant à rentrer seul à son domicile OUI  NON

- Je dégage la Ville de Bischheim, de toute responsabilité vis à vis de l'enfant avant et après les heures de prise en charge.

Fait à ..... , le .....

Signature à faire précéder de la mention manuscrite  
« Lu et approuvé »



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ACTIVITÉ BADMINTON 2020/2021

- **Article 1 : Public :**  
Jeunes de Bischheim âgés de 10 à 17 ans
- **Article 2 : Accès de la salle**  
L'accès à la petite salle de gym est réservé, le vendredi de 18 h à 20 h hors vacances scolaires, uniquement aux participants de l'activité badminton.
- **Article 3 : Horaires :**  
Pour le bon fonctionnement de l'activité les participants devront respecter les horaires suivants : de 18 h à 19 h pour les enfants âgés de 10 à 12 ans  
de 19 h à 20 h pour les enfants âgés de 13 à 17 ans.
- **Article 4 : Tenue vestimentaire :**  
Les participants à l'activité Badminton devront être équipés d'une tenue et de chaussures de sport appropriées.
- **Article 5 : Comportement :**  
Les participants s'engagent à respecter l'équipe d'encadrement, les lieux, le matériel mis à disposition, ainsi que les autres utilisateurs et les concierges du Parc des sports.
- **Article 6 : Propreté des lieux :**  
Les participants devront respecter la propreté de la salle et du site : interdiction de jeter des déchets en dehors des poubelles présentes sur place.
- **Article 7 : Installation et rangement :**  
Les participants aideront à l'installation et au rangement du matériel, avec les animateurs, avant et après chaque séance d'entraînement.
- **Article 8 : Sanction :**  
**Le non respect de l'activité (joueurs, lieu, matériel, encadrants...) sera sanctionné par une exclusion. La durée de celle-ci sera définie par les animateurs de l'activité Badminton.**

**Le présent règlement doit être signé par les parents (ou tuteur légal)  
et contre-signé par le jeune**

**Parents (ou tuteur légal)**

**Participants :**

Nom, Prénom :

Date :

Signature :

Nom, Prénom :

Date :

Signature :